

## MANDATAIRE 2021-2022 :

### CAS N° 1 : Changement de mandataire et/ou de 2<sup>e</sup> signataire pour l'année N+1

**Le mandataire de l'année 2020-2021 est toujours responsable de la coopérative et doit établir les CRA-CRF, même s'il n'est plus sur l'école.**

Il lui faut donc :

**1 – en s'aidant du document « Procédure : Enregistrement des CRA et CRF », établir le CRF et le CRA de l'année 2020-2021 :**

**IMPORTANT** : il faut **imprimer et archiver les CRA, CRF et cahier de comptabilité 2020-2021**, une fois les comptes validés par l'OCCE 77 :

**2 – pour l'année 2021, donner identifiant et mot de passe de RETKOOP au/à la collègue qui prend la relève** : il est demandé qu'il/elle change le mot de passe.

Il/elle devra :

- Se connecter et compléter l'adhésion



L'OCCE 77 vous propose de participer à ses **Actions Pédagogiques**.  
Par exemple : A Vos Maths Cycle 2, A Vos Maths Cycle 3, Défi Jardin, etc.  
[Inscription des classes qui veulent participer](#)

**Attention !**  
Au 1<sup>er</sup> 09 2020, le plan comptable pour votre cahier de compta. est modifié : quelques numéros ont changé.  
Demandez plus d'info. à votre OCCE départemental.

Une nouveauté : le "grenier" !  
Archivez vos documents dans Retkoop !  
[cliquez ici](#)

Chaque année entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre, l'adhésion à l'OCCE 77 doit être renouvelée.  
[Adhésion](#)

Le Compte-Rendu 2021 doit être établi avant le 30 septembre 2021.  
Le C.R. est saisi, et il va être vérifié par l'OCCE 77.  
[Imprimez la page quitus !](#)

Pour demander un changement de mandataire et/ou de signataire(s), imprimer le papier suivant :  
**Changement de mandataire et/ou de signataire(s)**  
changement pour le compte bancaire n° 99999 99 9999 (BRED)  
et l'envoyer renseigné à l'OCCE 77.  
N'oubliez pas d'envoyer ce papier, qu'il y ait ou non un changement de mandataire cette année.



- Puis imprimer **TOUS les documents** du bouton « Engagement du mandataire » (fiche annuelle, engagement du mandataire, procuration bancaire et signatures des enseignants de l'école)

niveau de la classe (*)	enseignant(e)(s)	d'enseignants	d'élèves	adultes	total		
1 CE2	DUPONT	1	25	0	26	1	Actions péda. Cahier de compta. classe
2 CM1 CM2	MOUI - JAOUI	2	27	0	29	2	Actions péda. Cahier de compta. classe
3 CP CE1	NOUNOU	1	23	0	24	3	Actions péda. Cahier de compta. classe
4 PS MS GS	MAMA	1	25	0	26	4	Actions péda. Cahier de compta. classe
* : saisie obligatoire	Total :	5	100	0	105		

  

Adhésion :	
des élèves (100 x 2,05 €) :	205,00 €
des enseignants (5 x 2,05 €) :	10,25 €
d'autres adultes (0 x 2,05 €) :	0,00 €
Assurance :	
des coopérateurs (105 x 0,25 €) :	26,25 €
des biens, propriété de la Coopérative Scolaire :	
valeur déclarée : 0,00 €	
====> 0,00 € est inférieur à 2 000,00 €.	0,00 €
Abonnement à A & E :	
formule accès au site + revue papier 44 p : 9,00 €	9,00 €
Participation volontaire :	
	0,00 €
Total : 250,50 €	

  

La signature manuscrite sur le papier suivant est **obligatoire** :

→ Engagement du mandataire

Pour demander un changement de mandataire et-ou de signataire(s), imprimer le papier suivant :

**Changement de mandataire et-ou de signataire(s)**

changement pour le compte bancaire n° 99999 99 9999 (BRED)

- Les envoyer avec la copie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport à l'OCCE 77 avant le 30 septembre 2021 :  
Par courrier avec le règlement de l'affiliation par chèque  
Ou  
Par mail à [ad77@occe.coop](mailto:ad77@occe.coop) en indiquant que vous souhaitez que nous effectuions un prélèvement
- Une fois l'adhésion validée par l'OCCE 77, il sera possible d'imprimer l'attestation d'adhésion, le certificat d'assurance, les cartes d'adhérents et la lettre aux parents, via RETKOOP.

Chaque année entre le 1<sup>o</sup> et le 30 septembre, l'adhésion à l'OCCE 77 doit être renouvelée.

**Adhésion**

L'adhésion est saisie, et a été validée.  
**Bravo Jean !**

À imprimer si besoin :

**l'Attestation d'adhésion**

**le Certificat d'assurance**

**Le Compte-Rendu** doit être établi avant le 30 s

Le C.R. est saisi et il va être vérifié par l'OC

**Imprimez la page q**

### 3 –lui communiquer les documents de la coopérative :

- Chéquier en cours
- Carnet avec bordereau de remises de chèques
- Cahier d’inventaire et cahier de délibérations
- Archives classées par année (cahiers de comptabilité, chèquiers utilisés et terminés, pièces justificatives, relevés bancaires, affiliations OCCE et fiches annuelles, cahier d’inventaire...)



### BRED CONNECT

Si vous disposez d’un accès aux comptes de la coopérative avec Bred Connect, il **ne** faut surtout **pas donner l’identifiant et le mot de passe** car ils ne sont pas **rattachés** à la coopérative scolaire mais à **votre nom**.

Si le/la collègue souhaite un accès, il faut qu’**au moment de l’envoi des documents pour le changement de mandataire** (procuration bancaire et CNI recto-verso obligatoire), il/elle indique qu’il/elle souhaite un accès aux comptes en ligne avec une **adresse mail et un numéro de portable** pour obtenir les identifiant et mot de passe qui lui seront personnels.